

Clermont-Ferrand le 30 décembre 2020

**La MSA Auvergne est inscrite dans une démarche qualité, l'accueil sur rendez-vous permet une étude et un suivi des dossiers optimisés, nos adhérents bénéficient ainsi d'un conseil, d'une aide ou d'un accompagnement numérique personnalisé sans attente.**

## A partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2021,

**L'accueil au public se fera sur rendez-vous**, dans les 4 sites de production départementaux de la MSA Auvergne (**Moulins – Aurillac – Le Puy-en-Velay – Clermont-Ferrand**) ainsi que dans l'ensemble des points d'accueil MSA Auvergne ou partenaires ayant vocation à recevoir des adhérents MSA.

Pour **obtenir un rendez-vous**, c'est très simple,

- Sur **notre site internet auvergne.msa.fr** via le service en ligne depuis l'espace privé, rubrique > **Contact & échanges > Demander un rendez-vous** ;
- Par téléphone au **04 71 646 646**  
(du lundi au jeudi de 08h15 à 12h15 et de 13h15 à 17h et le vendredi jusqu'à 16h) ;

L'adhérent sera contacté dans les **48 heures** pour convenir ensemble des date, heure et lieu de rendez-vous.

La MSA Auvergne est à l'écoute de ses adhérents et prend en compte leurs besoins spécifiques.